REPUBLIQUE FRANCAISE

Département HERAULT

Délibération 2022/13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET Séance du 8 avril 2022

Date de la convocation : 01/04/2022 Date d'affichage : 01/04/2022

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres votants par procuration: 0

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 15

POUR: 15 CONTRE:

Objet de la délibération : VOTE BUDGET COMMUNE 2022

L'an deux mil vingt-deux et le huit avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle des mariages, sous la présidence de Mme I. SILHOL.

ABSTENTION: 0

Président: I.SILHOL

Présents: Estelle BONNIOL, Magalie BILHAC, Éric BONAFE, Bruno CASTES, Bernadette DEL-

ROX, Grégory GUIZIOU, Muriel HUGOL, Stéphanie JEUNET, Patrick LOUX, Christine NOHARET, Sébastien SILHOL, Pauline SOULAIROL, Christophe VIDAL, Dominique

ZARAGOZA

Absents votants par procuration:

Absents excusés:

Monsieur Bruno CASTES est élu secrétaire.

Exposé:

Le Conseil municipal doit se prononcer sur le vote du budget 2022 de la commune. Celui-ci s'établit :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté		134 719.04	52 506.03	
Vote	964 000.00	828 680.96	406 641.47	514 464.00
Reste à réaliser			195 852.50	140 536.00
Total	964 000.00	964 000.00	655 000.00	655 000.00

Décision:

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré,

DECIDE d'approuver le budget 2022 de la commune.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus Le Maire, Isabelle SILHOL

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture Et publications du étatification le DEVE Date de réception de l'AR: 21/04/2022 034-213401979-20220408-DE_2022_013_4-DE